

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LA FORCE DES FAMILLES



20
24

**Rapport d'activité réalisé
par l'Udaf 68**
Illustrations Canva

*Imprimé par printoclock.com
229, Rte de Seysses, 31100 Toulouse
Dépôt Legal : N° ISSN 2801-4014*

Sommaire



4 Mot du Président et du
Directeur Général

6 Conseil d'Administration

7 Associations Familiales

8 Organigramme

9 Bilan Social

10 Vie associative

14 Protection Juridique des Majeurs

19 Aide et Accompagnement Educatif et Social

27 Services Support

32 Action Familiale

41 CSE

42 Bilan Financier

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

LA FORCE DES FAMILLES



**20
24**

 **Udaf**
Haut-Rhin
UNIS POUR LES FAMILLES



Mot du Président et du Directeur Général

Consolidation et développement, deux attributs qui définissent bien l'année 2024 vécue par notre association.

Consolidation des pratiques des services PJM et AGBF, par le biais des réalisations des évaluations externes aux résultats globaux encourageants, qui nous confortent dans les organisations retenues mais qui aussi engagent de nouvelles améliorations à venir.

S'adapter en permanence pour répondre toujours mieux aux contingences législatives, sociales et humaines qui découlent de ces missions.

Consolidations de nos missions de management, par l'intégration de nouveaux outils de gestion de temps de travail et de la fiche de paie, instruments indispensables à l'accompagnement de l'accroissement de nos effectifs.

Ces étapes de renforcements structurels sont aussi nécessaires à l'accompagnement de la croissance des activités et aux femmes et aux hommes qui les portent.

Consolidation des modalités d'accompagnement et de construction de l'offre par le biais de travaux collectifs qui ont conduit au développement et à la confirmation des missions du service juridique mais aussi et surtout à la transformation des métiers de secrétaire vers des métiers d'assistantes tutélaires, avec un renforcement des effectifs. Ces nouvelles missions doivent à la fois permettre la consolidation des ouvertures de droits des majeurs et favoriser les temps de rencontre entre le mandataire et le majeur. L'optimisation de nos organisations reste en ce sens, un défi majeur au vu des dotations du service PJM.

Concomitamment à ce travail de consolidation, l'association a poursuivi son **développement par la reconnaissance de son offre** de parrainage de proximité à travers un appel à projet publié par la CEA et pour lequel notre offre de service a été retenue (réponse portée avec notre partenaire sur le département du Bas-Rhin, Dessine-Moi une Passerelle).

A cela s'ajoute de l'innovation par **l'ouverture d'une mission d'accompagnement globale à l'endroit des aidants familiaux**, qui à la fois, traduit l'engagement du projet associatif et complète notre action déjà engagée auprès des jeunes aidants et par l'installation de la mission « Lire Ensemble » destinée aux personnes en situation de vulnérabilité et les aidants.

Ces projets complètent et s'inscrivent dans **un projet associatif redéfini et adopté en 2024** et sont par ailleurs les prémices de la convention d'objectif à venir. La famille est bien au centre de nos préoccupations, tout comme la capacité à la soutenir voire à la suppléer.

Enfin, nous remercions bien entendu les autorités administratives, la CEA, la DDETSPP, la CAF, la MSA, la CPAM ainsi que leurs collaborateurs avec lesquels nous échangeons sur nos obligations administratives et budgétaires et construisons les actions chaque année. En dépit d'un contexte contraint, le dialogue s'est toujours poursuivi. Nous remercions par ailleurs, tous nos financeurs sans qui, de nombreux projets ne se réaliseraient pas.

Parcourir le rapport d'activités vous permettra ainsi, d'apprécier tout ce travail de lien et de protection, réalisé par les professionnels de l'association qui œuvrent tous les jours, dans des conditions parfois insuffisantes et frustrantes, au service de plus de 2200 personnes ou familles sur le territoire.

Nous tenons à les remercier tous chaleureusement.

Fernand Thuet – Fabien Bolognese

Donner un avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial

et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

Représenter officiellement l'ensemble des familles du département auprès des pouvoirs publics

notamment en proposant ou en nommant des représentants familiaux dans différents organismes, instances.

Plus de 6000 familles du département sont regroupées au sein des 34 associations familiales adhérentes.

Gérer des services d'intérêt familial dont les pouvoirs publics lui confient la charge

Protection juridique des majeurs, Information et soutien aux tuteurs familiaux, MJAGBF, Accompagnements social/logement/budgétaire, Habitat inclusif, Médiation familiale aidant aidé, Parrainage de proximité, Point conseil budget, Ateliers pour les enfants de parents séparés, Actions autour du partage de la lecture, service social pour les personnes sourdes et malentendantes ...

Agir en justice dans le cadre de la défense des intérêts des familles

L'Udaf est habilitée à exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.



Missions inscrites dans la loi

**Art. L. 211-3 du
Code de l'Action Sociale et des Familles**

Conseil d'Administration au 31.12.2024

- **Fernand THUET – Président AF Thann**
- **Raymonde SAUTER – 1ère Vice Présidente ASFMR**
- **Manuela BUSSIERE – 2ème Vice Présidente AFP Caleb**
- **Christiane KOBEL – Secrétaire AFL Mulhouse**
- **Danièle KIEFFER – Secrétaire Adjointe EFA 68**
- **Paul HERTZ – Trésorier ASFMR**
- **Jean-Luc LEMOINE – Trésorier Adjoint UDAPEI 68**
- **Christophe BIANCHI – Assesseur AF Ensisheim**
- **Claude BROBECKER – Assesseur AFL Mulhouse**
- **Virginie SELLGE – Assesseur AF Ste Croix en Plaine**
- **André BUBENDORF AF Thann**
- **Pascal GANTZER Jumeaux et Plus 68**
- **Josiane GULLY AF Ste Croix en Plaine**
- **André KARPOFF Association Générale des Familles**
- **Isabelle KLEM AFL Il était une Fois**
- **Edouard MARCHANT AF Catholique Centre Alsace**
- **Nicolas MUNCK SOS Papa 68**
- **Marina PATROUCHEVA Collectif Or du Commun**
- **Christophe SCHMITT EFA 68**
- **Marie-Jeanne Taureau AFL Mulhouse**

4
Réunions du
Bureau

5
Réunions du
Conseil
d'Administration



1 Réunion de la commission des Formalités Légales et Statutaires



Associations Familiales Protestantes
CALEB – AFPESF – Barnabas
Famille Je t'aime – AFPASP – AJEF
Associations Familiales Catholiques
Haut Rhin – Centre Alsace



Jumeaux et Plus 68 – Couple et Famille 68
Association Syndicale des Familles Monoparentales et
Recomposées – ADMR
SOS Papa 68 – Enfance Famille d'Adoption 68
AFL Mulhouse – Colmar – Dis moi Comment – Il était une fois

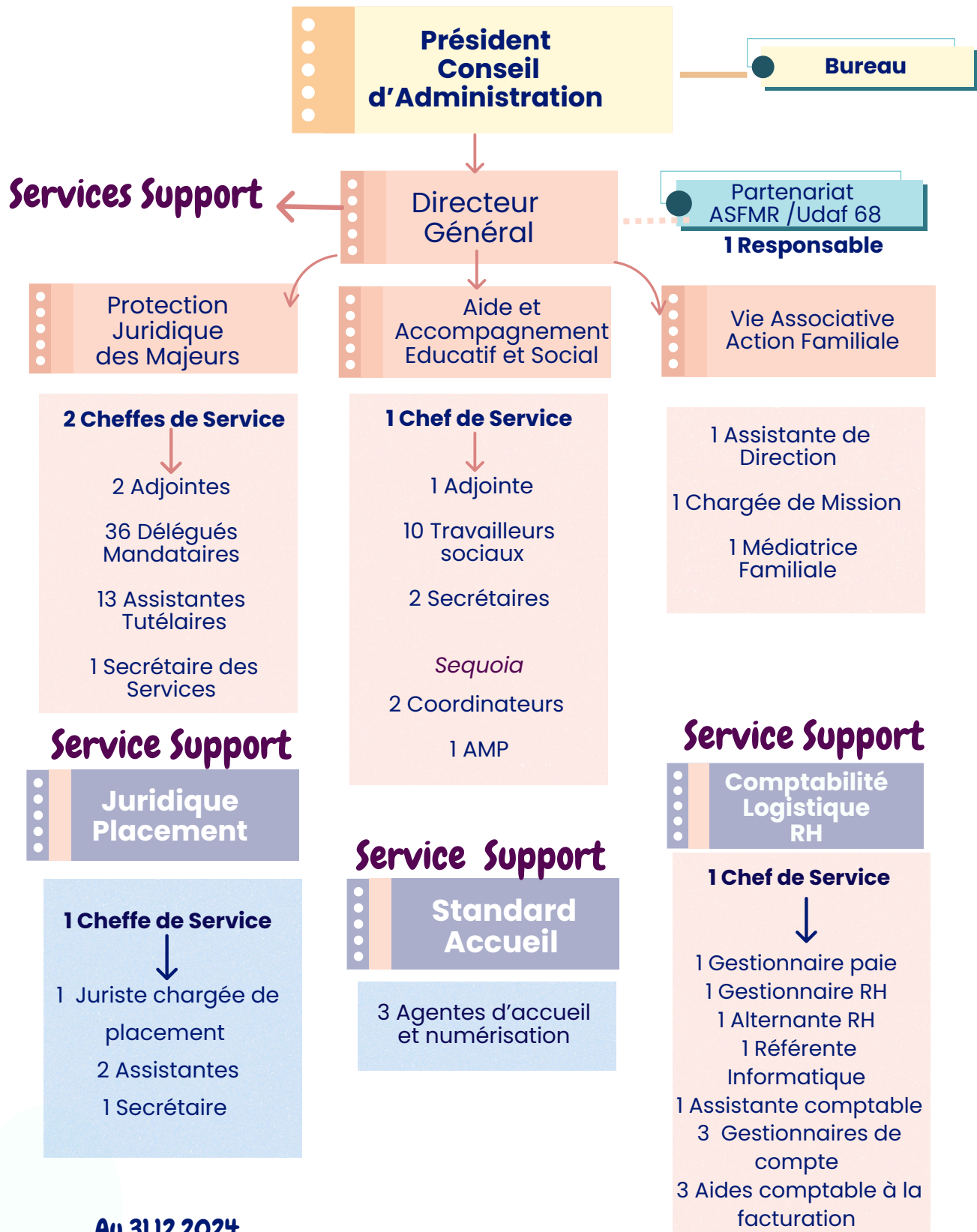
34

Associations Familiales
Adhérentes

6148
Familles



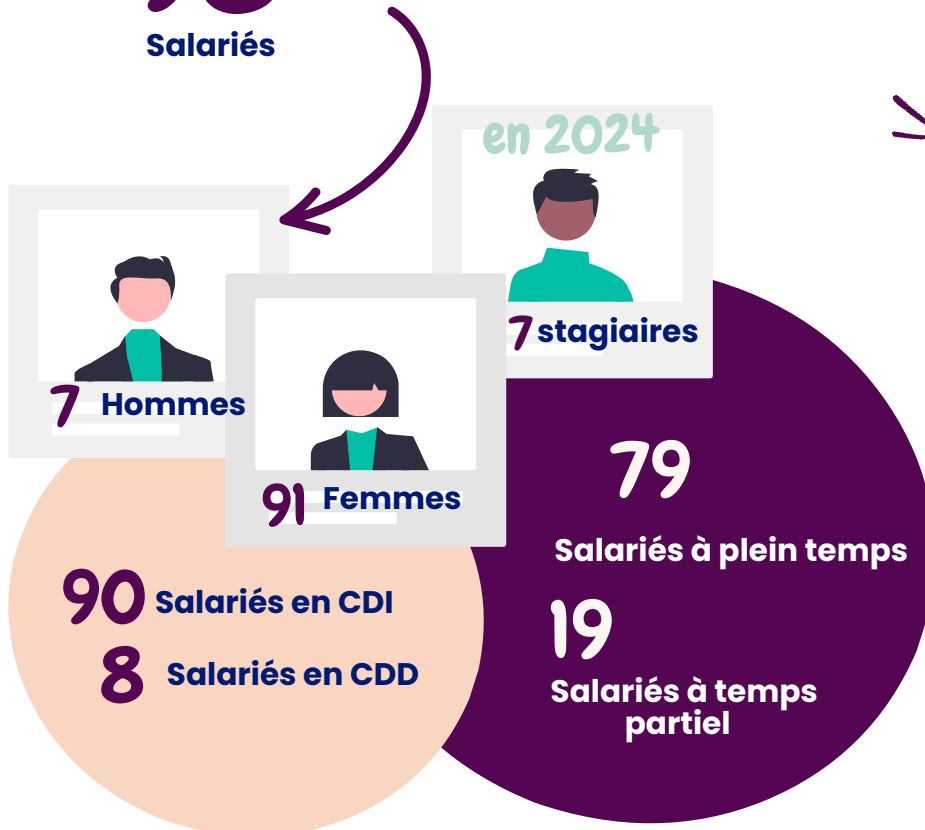
Organigramme





Bilan social

98 au 31.12.2024
Salariés



Effectif permanent
83 Salariés

Age moyen
43 ans



Mise en place des
titres restaurant

Formations 2024

Personnel administratif → **27** jours

Accompagnement social → **117** jours

15 Septembre 2024
Course Les Mulhousiennes



Vie associative



Communication

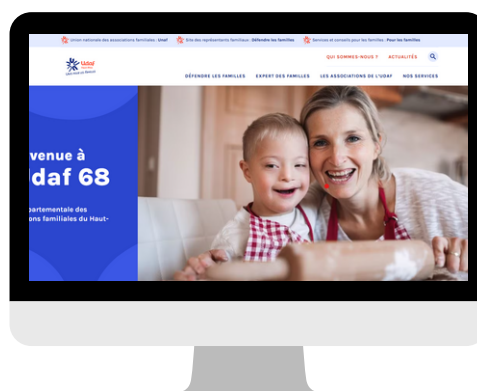
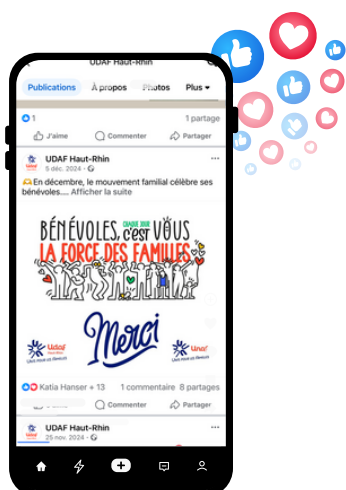
Affiches / Flyer

Réalisation d'affiches, flyer des différents dispositifs et actions à destination des familles

36



Réseaux sociaux – Internet



832 abonnés

144 abonnés

123 abonnés



Site internet

17 046 Visites

33 950 Pages vues

Représenter les familles

c'est faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts, dans les différents organismes Haut-Rhinois.

73

représentants familiaux siègent dans les instances, dont les décisions impactent la vie quotidienne des familles dans des domaines aussi variés que le droit des familles, la parentalité, le logement ou la santé.



142

CAA - Commission d'Agrément pour l'Adoption
CAF 68 - Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin
CDPE - Commission Départementale de la Protection de l'Enfance
CFPE - Conseil N° 1 de Familles des Pupilles de l'Etat
CFPE - Conseil N° 2 de Familles des Pupilles de l'Etat
CREAI - Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée
LAEAV - Lieu d'Accueil et d'Ecoute pour Auteurs de Violence
 Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance
 Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants

Droit de la Famille - Parentalité - Enfance

● **CDEN** - Conseil Départemental de l'Education Nationale
 ● **CDJSVA** - Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Education Jeunesse Numérique

● **CCAPEX** - Commission Spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (Commission plénière, s/commission Arrondissements Colmar Guebwiller et Ribeauvillé, s/commission Mulhouse et Saint-Louis)
 ● **Commission Départementale de Surendettement** des Particuliers
 ● **CCAS** - Centres Communaux d'Action Sociale

Cohésion sociale - Vulnérabilités

● **CCA** - Chambre de Consommation d'Alsace
 ● **CCU** - Comité de Concertation des Usagers SNCF
 ● **CD Taxi** - Commission Départementale des Taxis et Voitures de Petite Remise
 ● **CDSR** - Commission Départementale de la Sécurité Routière
 ● **CLT3P** - Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes CLT3P
 ● **CLU** - Comité Local des Usagers en Préfecture du Haut-Rhin
 ● **SPERC** - Service Public de l'Education Routière et du Permis de Conduire

Economie - Consommation - Emploi

ADIL – Association Départementale pour l'Information sur le Logement
APPART – Association Logement Personnes Fragiles
 Commission de Sélection d'Appel à Projet Social Département
 Commission de Sélection d'Appel à Projet Social Etat-Centre provisoire d'Hébergement
CLAH – Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat
CCSPL – Commission Consultative des Services Publics Locaux – Ville de Colmar – Communauté d'Agglomération de Communes-Colmar
DALO – Commission de Médiation
OPH – Office Public de l'Habitat

Habitat Cadre de vie

Pôle Habitat Centre Alsace – Habitats de Haute Alsace – M2A Habitat Mulhouse – Commission des Finances et du Patrimoine – Sainte-Marie-aux-Mines – Val d'Argent Habitat – Saint-Louis – Communauté d'Agglomération des Trois Frontières

2 Rencontres avec nos représentants



→ dans les locaux de Mulhouse

Santé Protection sociale Vieillesse

- **ARS** – Agence Régionale de Santé – Territoire de Démocratie Sanitaire n° 9 – Commission territoriale des Usagers – Commission Régionale de conciliation et d'indemnisation Grand Est – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Alsace
- **CDSP** – Commission Départementale Soins Psychiatriques
- **CCAPA** – Comité Consultatif d'Aide Personnalisée à l'Autonomie
- **CDCA** – Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie – Personnes âgées et retraitées – Personnes handicapées
- **CPAM** – Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **IGRLAM** – Institut de Gestion du Régime Local Alsace-Moselle
- **MSA** – Mutualité Sociale Agricole
- Commission d'Attribution d'Aide Juridictionnelle
- **CARSAT** – Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- Schéma d'Amélioration de l'accessibilité des services au public

Etablissements hospitaliers – Conseil de Surveillance et Commission des usagers (CDU)



→ **Colmar** : Centre Départemental de Repos et de Soins (CDRS), Hospitalisation à Domicile HAD Centre Alsace, Hôpitaux Civils Pasteur – **Ensisheim Neuf-Brisach** Soultz-Issenheim Guebwiller (Gériatrie) – **Guebwiller** : Hôpital Civil, Clinique Korian Solisana
Mulhouse : Clinique du Diaconat-Fonderie, Clinique du Diaconat Roosevelt, Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace, Centre de dialyse Diaverum
Oderen : Hôpital Saint-Vincent – **Ribeauvillé** : Hôpital local – **Rouffach** : Centre Hospitalier Spécialisé
Saint-Louis : Groupement de Coopération Sanitaire des 3 Frontières – **Sentheim** : Centre de soins de suite et de réadaptation St-Jean de Dieu – **Trois-Epis** : Centre médical de la MGEN – **Turckheim** : EHPAD du Brand – **Lutterbach** : UGECAM Pôle Sud Alsace

Formation

Unafor



“La fonction de représentation”

→ dans les locaux de Colmar

Médaille de la Famille

Promotion de la fête des mères 2024

Commission
30 Avril 2024

Contrôle de conformité et
validation des dossiers de
candidatures

9 Dossiers examinés

9 Avis favorables



Observatoire de la Famille

En lien direct avec la mission de représentation des familles confiée aux Udaf, l'Observatoire des Familles a pour objectif de mieux comprendre et faire connaître les réalités de vie des familles, en menant des études thématiques.

L'Observatoire des Familles est un dispositif d'enquête, mutualisé entre l'Unaf, les Uraf et les Udaf.

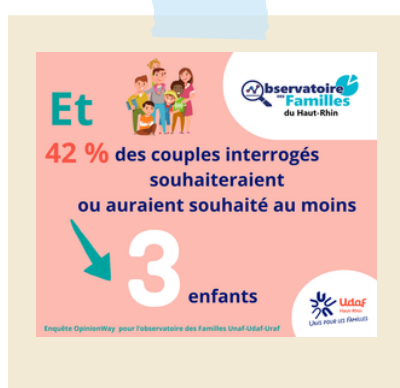
Il permet de mener des enquêtes innovantes (place des pères, désir d'enfants...) donnant aux Udaf des chiffres départementaux déterminants pour représenter les familles, rencontrer les pouvoirs publics locaux et informer leurs associations membres.

Désir d'enfant(s) –
Entre désir et réalités :
avoir des enfants
aujourd'hui en France

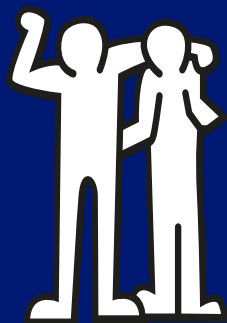
100

Parents interrogés sur le 68
par "opinionway"

Résultats diffusés en 2024



Protection Juridique des Majeurs



Nécessité – Subsidiarité – Proportionnalité

Le Service de Protection Juridique des Majeurs a pour finalité la gestion des mesures de protection des majeurs confiées par les Juges des Contentieux de la Protection dans le respect de leur autonomie, leurs capacités, leur intégrité et leur liberté. Les mesures de protection concernent les biens et/ou la personne. Diverses circonstances peuvent entraîner la nécessité de protéger des personnes adultes (handicap, accident, maladie, âge) mais la motivation médicale est indispensable pour que le Juge puisse se prononcer.

2063 Mesures suivies au cours de l'année 2024



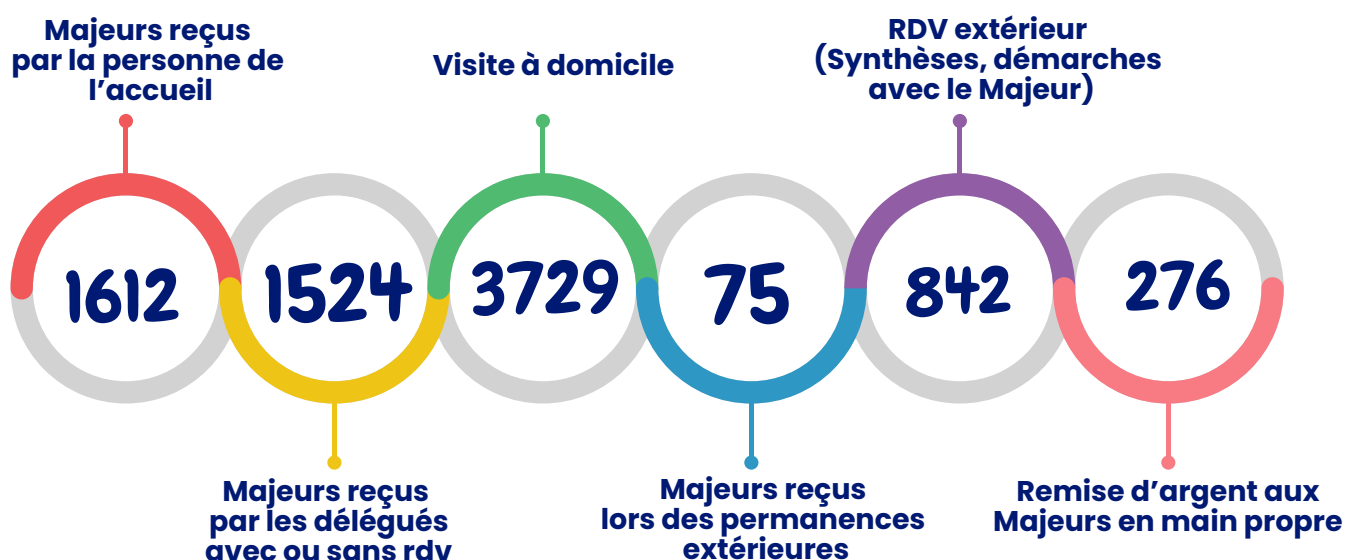
38 Mesures Ad'hoc
16 Mesures Subrogés

Activités du Service

L'intervention du mandataire vise, autant que possible, à préserver l'autonomie de la personne protégée. Pour ce faire, il est chargé de lui permettre d'exprimer sa volonté, et de l'accompagner pour la faire valoir. Il assure le relais avec les nombreux partenaires qui interviennent dans la vie du protégé.

Les personnes sous mesure de protection peuvent vivre en milieu ouvert (domicile, hébergement familial, logement précaire,...) ou dans un établissement sanitaire, social, médico-social ou de justice (FATH, FAS, FAM, MAS, IME, USLD, EHPAD, Centre Hospitalier, Etablissement Pénitentiaire....)

L'accompagnement se fait sous différentes formes et à différentes occasions : par téléphone, par mail, lors de rencontres au domicile, dans un lieu tiers, lors de permanences au bureau ou à l'extérieur, avec ou sans l'entourage et les partenaires, au Tribunal, lors de démarches extérieures...



&



Commission Ethique et Aide à la décision

A la demande du délégué ou du juriste

43 dossiers étudiés

- 7 Commissions à Colmar
- 8 Commissions à Mulhouse

Mariages, Pacs, Vente et achats immobiliers, Donation, Succession, Gestion du patrimoine



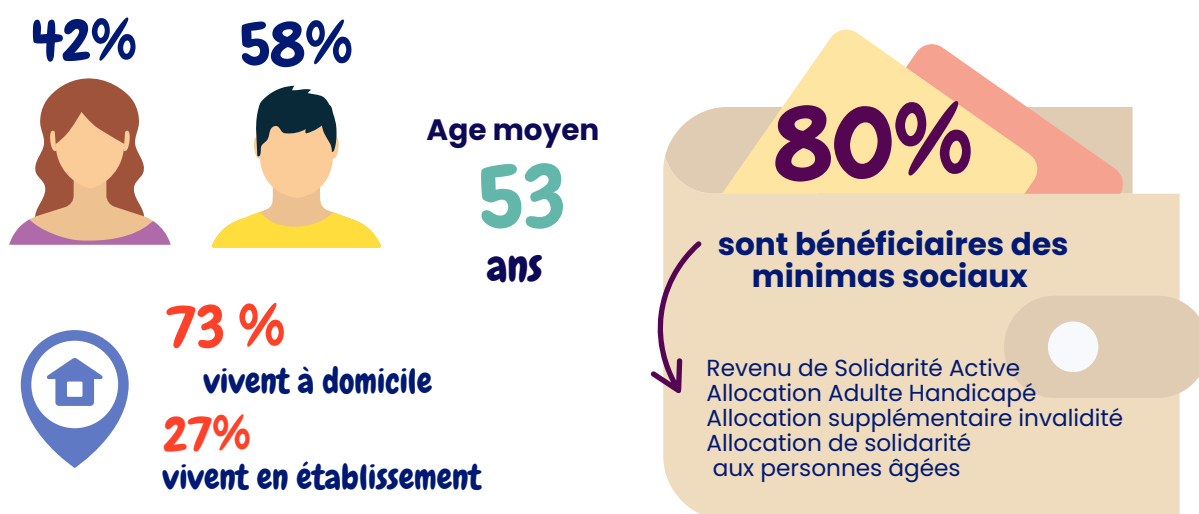
4 Rencontres avec les magistrats

1 Mulhouse
3 Colmar

9 Rencontres avec les partenaires

Espace Solidarité, 2 IME, 2 CAF, La Manne, Appart, Codelico, FATH

Profil des personnes accompagnées



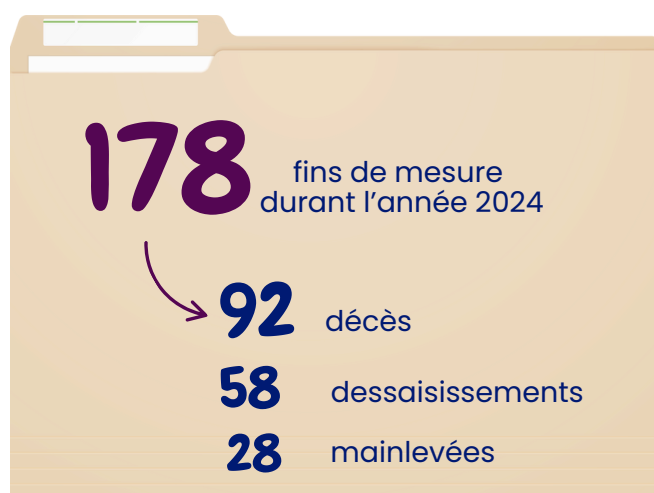
Témoignages

« Ça me va très bien la curatelle, ça évite que les autres profitent de mon argent »

« Ça me soulage d'avoir une mandataire. J'essaie de me débrouiller au maximum mais je n'arrive pas à être totalement autonome. Elle s'occupe de l'argent et des papiers, et moi je peux me concentrer sur mon combat »

Fins de mesures

199 nouvelles mesures en 2024



 Evaluation externe du 8 au 11 Avril 2024
Cabinet PARMENTIER BLEU SOCIAL



Plusieurs temps de travail se sont déroulés avec les différents professionnels mais également les usagers du service afin de mesurer la qualité de notre travail à l'aide du référentiel d'évaluation des ESSMS élaboré par la Haute Autorité de Santé.

Hormis l'appréciation de la qualité des prestations délivrées au sein de nos services, cette évaluation a aussi permis à l'ensemble des professionnels de prendre du recul par rapport au quotidien de leur travail en s'appliquant à une réelle réflexion autour de leurs missions et la déclinaison de leurs actions au quotidien.

La confrontation de leurs pratiques aux exigences du référentiel a également permis aux professionnels de constater que leurs méthodes de travail et d'accompagnement étaient conformes aux critères et aux attendus.

Pour le service PJM, l'appréciation générale a mis l'accent sur la qualité de notre accueil et l'accessibilité des locaux sur les 2 secteurs mais également sur l'intérêt porté à la qualité des accompagnements qualifiés par leur individualité et respectueux des particularités du public.

L'existence d'un réseau partenarial fort et développé a également été soulignée et démontre l'intérêt commun de notre service à proposer des accompagnements de qualité, soucieux des difficultés du public.

Les axes d'amélioration mis en avant par les évaluateurs ont permis de fixer les échéances des travaux à poursuivre pour l'année à venir et concernent essentiellement la mise en place d'une procédure de prévention et de lutte contre les maltraitances et la pérennisation des outils d'expression des usagers.

 Mise en place des assistantes tutélaires



Permettre le glissement d'un volume de tâches administratives supplémentaires vers les assistantes et ainsi permettre aux délégués mandataires de consacrer davantage de temps à l'accompagnement des personnes protégées.



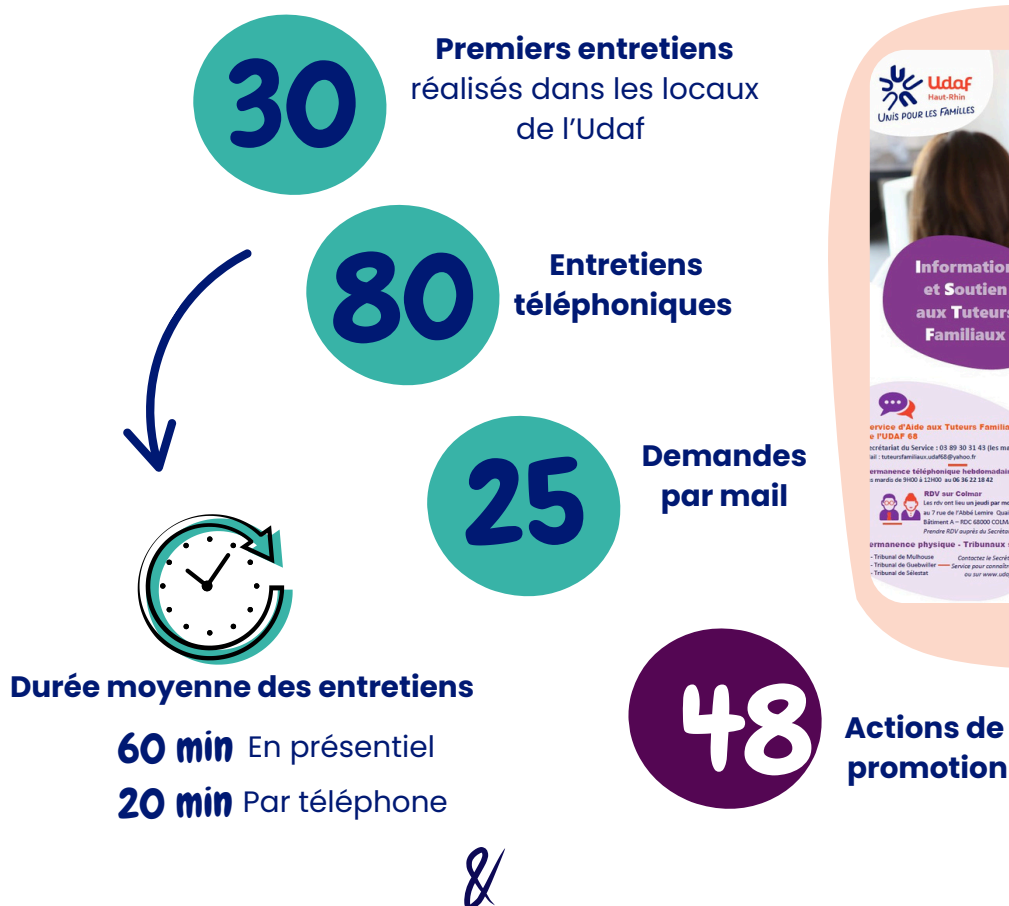
Service d'Aide et Information aux tuteurs familiaux

Actuellement, la moitié des mesures de protection est confiée aux familles qui les exercent gratuitement au titre de la solidarité familiale. Ces personnes n'ont pas forcément reçu de formation et peuvent se retrouver désarmées face aux obligations légales et administratives à remplir (comptes de gestion, inventaires....).

Pour faciliter l'exercice de la mesure, la loi permet aux tuteurs familiaux de bénéficier, à leur demande, d'informations et de soutien.

Ainsi, le Service d'Aide aux Tuteurs Familiaux est conçu pour accueillir et informer tous ceux qui se trouvent confrontés à la mise en place ou à l'exercice d'une mesure de protection pour un proche, en leur permettant d'assumer cette responsabilité dans les meilleures conditions.

→ Avec une juriste, une déléguée mandataire, une médiatrice familiale aidant/aidé



1 permanence téléphonique hebdomadaire
Permanences mensuelles dans les tribunaux de Sélestat (3), Guebwiller (3) et Mulhouse (10)

Objet des demandes

- Ouverture d'une mesure (critères, procédure)
- Informations sur les mesures
- Rôles et obligations
- Démarches administratives
- Patrimoine, compte de gestion, Inventaire

Aide et Accompagnement Educatif et Social



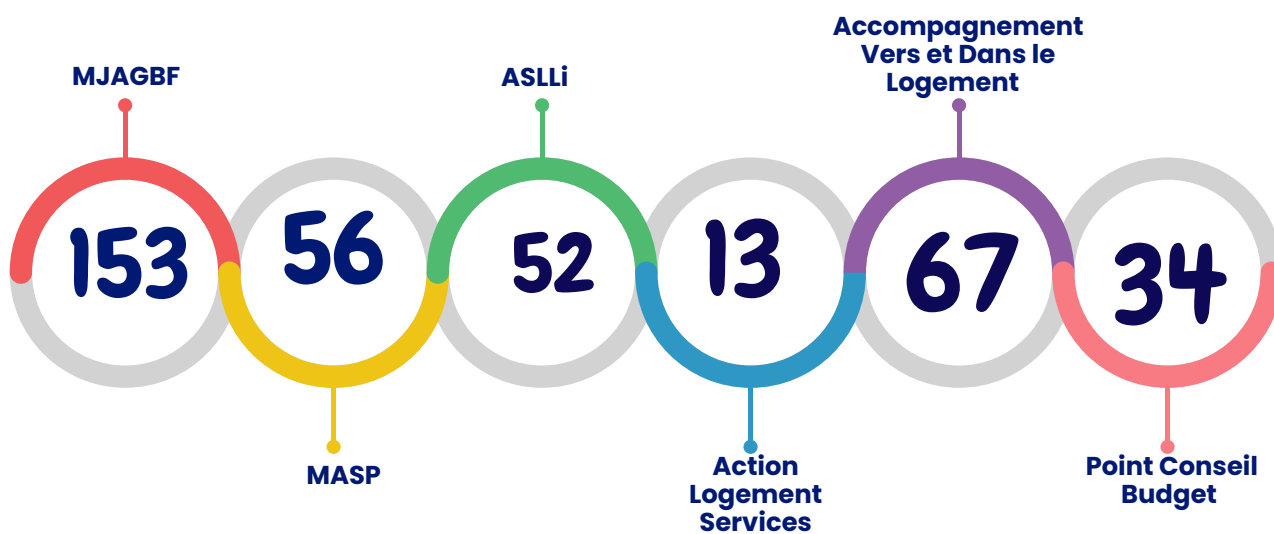
Protection de l'enfance

Aide et Accompagnement social et budgétaire

Logement habitat inclusif



Nombre d'accompagnements



Visites et démarches

Rencontres à domicile ou visites

1856

Rencontres avec les familles dans les locaux

608

Rencontres avec les partenaires, synthèses

398

La Mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial

La MJAGBF est une mesure d'assistance éducative relevant du champ de la protection de l'enfance (PE). Elle est ordonnée par le Juge des Enfants lorsque les prestations familiales et le RSA majoré ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants.

Le délégué aux prestations familiales conduit une action éducative et budgétaire auprès des parents visant la réappropriation de leur fonction parentale et une gestion autonome des prestations familiales en s'assurant de la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant.

La MJAGBF est complémentaire aux autres actions éducatives, telles que les mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ou les mesures de placement

43

nouvelles mesures

95

mesures renouvelées

36

fins de mesures

153 Familles



96 Monoparentales

35 Recomposées

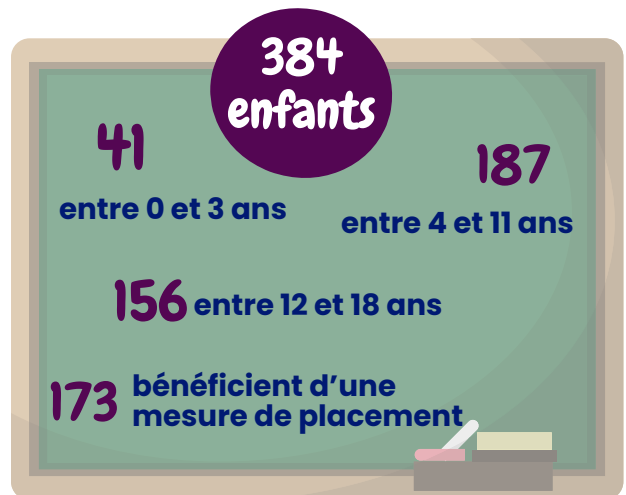
42 En couple

50 %

des familles sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, ce qui vient corroborer le fait que les familles sont durablement installées dans la précarité financière.

63%

d'entre elles sont monoparentales, majoritairement des femmes bénéficiaires de l'allocation de soutien familial.



153 perçoivent les allocations familiales

77 perçoivent le RSA

41 perçoivent un salaire

Fin de mesures

12 Gestion budgétaire satisfaisante

13 Absence de prestations familiales

3 Déménagement

2 Non collaboration

1 Orientation PJM / MASP

5 Mesures levées par le juge



Perspectives

Promotion de la MJAGBF auprès des partenaires de la Protection de l'Enfance

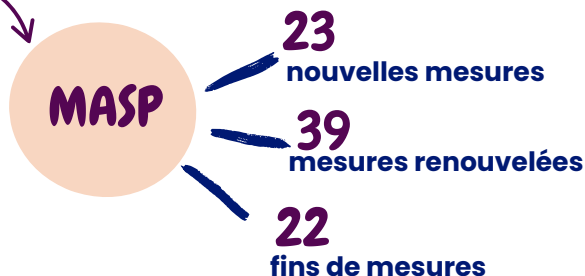


Rédaction du Projet de Service AGBF

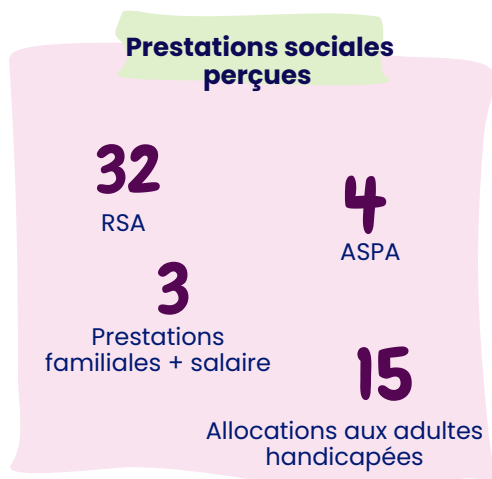
La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisée

La MASP est une mesure administrative ouverte à toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont « la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources » (CASF artL.271-1). Elle prend la forme d'un contrat conclu entre la personne et le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Au cours de l'année 2024, par délégation de la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons suivi **56** mesures :



625 entretiens physiques
827 entretiens téléphoniques



57 % des ménages accompagnés sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).
Le référent MASP 2 est également référent RSA lorsque le Contrat d'Engagement Réciproque porte sur un accompagnement social global sans orientation professionnelle.

29 personnes (51%) ont été concernées en 2024 par cette orientation.



Nous constatons, au cours de ces dernières années, une proportion plus importante de fins de suivis pour cause de judiciarisation.

Le temps de l'accompagnement MASP2 permet de travailler l'adhésion de la personne à bénéficier d'une mesure plus contraignante, mais nécessaire au regard de ses difficultés à agir par elle-même.



L'Udaf 68 a procédé au cours de l'année 2024, à la promotion du dispositif sur des Espaces de solidarité au préalable repérés en raison du faible volume de MASP2 sollicitées.
En effet, nous constatons que cette mesure administrative n'est pas suffisamment connue des travailleurs sociaux.

Fin de mesures

4 Autonomie budgétaire retrouvée
2 Changement de situation
3 A la demande du bénéficiaire
2 Plus éligible

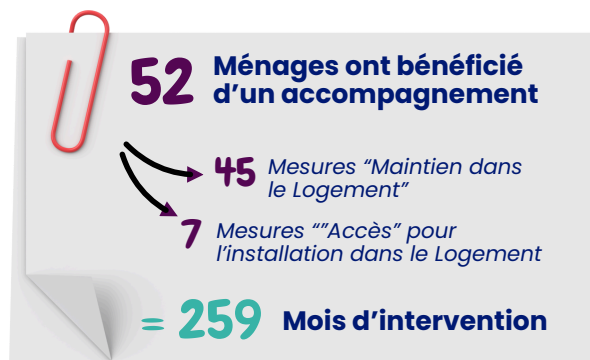
Orientations

7 MAJ 2 PJM 1 MJAGBF 1 CHRS

L'Accompagnement Social lié au Logement Individuel

L'ASLL individuel est un dispositif qui peut concerner les ménages rencontrant des difficultés à accéder à un logement décent ou à s'y maintenir, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, en accord avec l'article 1 de la Loi Besson n° 90-449 du 31/05/90 visant à la mise en œuvre du droit au logement.

La CeA finance des mesures d'ASLLI d'une durée de 3 à 6 mois, ne pouvant dépasser 18 mois max



Difficultés repérées

- 32** Budgétaires
- 14** Expulsion
- 6** Habitat

Ressources des Ménages



84 %

des ménages ont repris le paiement du loyer

Ce taux traduit la réelle plus-value de ce mode d'accompagnement

En moyenne
3 Entretiens (physiques ou téléphoniques) mensuels avec le bénéficiaire

L'Action Logements Service : Accompagnement Social

Dans le cadre de la convention signée entre l'ALS et notre service, nous exerçons une mission d'accompagnement social et soutenons ainsi des salariés dont les difficultés ont une incidence sur le logement.

Ce mode d'intervention permet d'intervenir le plus rapidement possible sur les difficultés ayant conduit à la mise en place d'une mesure, tout en favorisant l'autonomie du bénéficiaire.

13

Personnes accompagnées



Mois d'intervention selon le niveau d'accompagnement demandé



L'Accompagnement Vers et Dans le Logement

Les actions engagées s'adressent à des ménages éprouvant des difficultés particulières, notamment sociales et financières, les empêchant d'accéder à un logement ou à s'y maintenir.

A travers un accompagnement soutenu, ce dispositif permet, soit d'aider les familles les plus fragiles dans la recherche d'un logement adapté, soit, pour celles déjà installées, de résoudre des difficultés financières et/ou administratives afin de s'y maintenir.

Dans le cadre d'un fonds national d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, suite à un appel à projet 2023, une convention, signée en avril 2024 puis reconduite en 2025, entre l'Etat, représenté par le Préfet du département du Haut-Rhin et l'Udaf 68, définit un programme d'intervention.

La Commission Spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) ainsi que la Commission de Médiation DALO (COMED) sont les prescripteurs des mesures à prendre en charge. Elles donnent un avis et des recommandations.

67 Ménages orientés

35 ont pu bénéficier d'une mesure d'accompagnement renforcée

pour une durée moyenne de **4,4** mois

49

ménages étaient menacés par une procédure d'expulsion.

Ces procédures ont toutes été suspendues pour les motifs suivants : signature plan d'apurement, dette soldée et jugement avec délai de paiement

18

ménages se sont maintenus dans le logement

Les ménages accompagnés sont majoritairement composés de familles monoparentales ou de couples avec enfants.

L'endettement des ménages est l'une des constantes retrouvée dans tous les accompagnements.



Un pilotage accru de ce dispositif en 2024 favoriserait une meilleure articulation entre le service prescripteur de l'Etat et les opérateurs, que ce soit sur le plan de l'harmonisation des outils de suivi, que sur celui du recueil d'éléments devant être transmis en vue d'un accompagnement. L'objectif premier de ce type de mesure étant bien d'agir rapidement à différents stades d'une procédure d'expulsion et ce, dans le respect des droits et obligations inhérents aux locataires et bailleurs.



Rencontre avec Habitat Haute Alsace (HHA) dans le cadre de la Convention mise en oeuvre sur Sainte-Marie-Aux-Mines

Point Conseil Budget

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, suite à un appel à projet, une nouvelle convention Point Conseil Budget 2022-2024 signée entre l'Etat, représenté par le Préfet du département du Haut-Rhin et l'Udaf 68, définit les missions à mettre en place sur le territoire.



34

Orientations ou demandes sur Colmar et Mulhouse

25

Ménages nouvellement accompagnés au cours de l'année

67

Entretiens physiques ou téléphoniques

Accueil, écoute, information et Orientation de tout public



Diagnostic financier et accompagnement budgétaire

Accompagnement dans le cadre d'une procédure de surendettement



1

Action collective

menée conjointement avec les 2 autres PCB labellisés (Face et Aléos) et la Banque de France à destination du public de Sémaphore.



Le budget, les moyens de paiement & les arnaques

Familles gouvernantes – Habitat inclusif – SEQUOIA

Le dispositif SEQUOIA (Service d'Entraide Quotidienne pour l'Insertion Adaptée) est une initiative portée par l'UDAF du Haut-Rhin pour répondre aux aspirations à un autre mode de vie, en bousculant la culture de « prise en charge », pour une formule conjuguant une logique d'accompagnement et de services au profit de personnes en situation de vulnérabilité.

Il leur permet la possibilité de s'inscrire dans une dynamique de vie collective dont l'animation est confiée à une équipe de gouvernantes formées.



 La mutualisation de la prestation de compensation du handicap, articulée à un plan d'aide individuelle, donne lieu à la présence de **23 gouvernantes**.

Pour ce faire, le dispositif SEQUOIA s'appuie sur un partenariat conventionné avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les centres hospitaliers du département et un service d'aide à domicile, des cabinets infirmiers, l'ARS Grand Est ainsi que l'ADMR (Aide à Domicile en milieu rural).

L'ancrage à Altkirch est un logement dit inclusif destiné à des personnes présentant un syndrome de Korsakoff.

A la différence des autres logements, dont l'accompagnement des locataires est assuré uniquement la journée, il est ici de 24h/24h.

Quelques temps forts

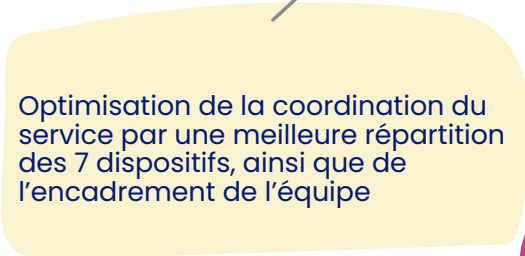
- Partenariat avec la médiathèque Altkirch
- Partenariat avec l'APSA Sélestat (Ateliers activités physiques, ateliers diététiques à Sainte-Marie-aux-Mines)
- Création d'un potager à la maison Ancre
- Partage de moments conviviaux entre les locataires de l'ancrage et Mulhouse
- Repas de Noël



Sorties restaurant, cinéma, bowling, Natura parc

Temps forts du Service

Création du poste “Adjointe au Chef de service AAES”

 Optimisation de la coordination du service par une meilleure répartition des 7 dispositifs, ainsi que de l'encadrement de l'équipe



Evaluation externe du 8 au 11 Avril 2024



Constitution d'un groupe de travail Déléguées aux Prestations Familiales /secrétaires

 Appréhender l'ensemble des indicateurs actés au référentiel d'évaluation

Points forts mentionnés dans le rapport

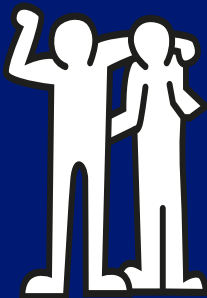
Le service AAES :

- répond aux exigences de qualité attendue, notamment concernant **l'accompagnement individualisé** des familles bénéficiaires
- étant déployé sur 2 sites distincts, **couvre efficacement le territoire 68** et par conséquent optimise le temps consacré aux personnes
- est concrètement **ancré dans le réseau partenarial** et contribue à le développer

Axes d'amélioration

- Formaliser davantage l'expression et la participation de la personne par le biais d'une enquête de satisfaction
- Formaliser par écrit le contenu des bilans des mesures, faits à échéance, afin de tracer les objectifs

Services Support



Service Comptabilité

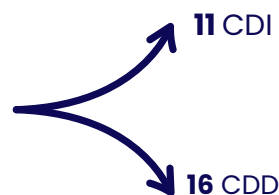
Ressources humaines / Paie

Gestion administrative

Gestion des temps et des absences (conгés, maladie...) Suivi des visites médicales, contrats des salariés , rédaction et suivi du DUERP...



27
nouveaux
contrats



Paie :
**27 nouveaux
dossiers**

Recrutements

Diffusion des Offres,
Préselection des candidats

Formations

Participation à l'élaboration du plan de développement des compétences, organisation des formations.....

Appui aux cadres sur les questions légales

Appui aux collaborateurs dans les démarches

Paie

Etablissement des charges sociales

22
offres
d'emploi

512
Candidatures

48
entretiens



Informatique



Support technique aux collaborateurs

- Appui à l'utilisation du matériel et dépannage
- Création des profils des nouveaux collaborateurs
- Gestion du parc informatique et téléphonique

783

Interventions dépannages informatiques

25

Heures de réunions RGPD avec prestataire

48

Heures de réunions avec un informaticien extérieur

Comptabilité

51862

Factures traitées

48 857 en 2023

398

Chèques émis

442 en 2023

2142

Comptes de gestion émis

2015 en 2023

Comptabilité générale
(budgets, comptes administratifs)



Gestion du parc automobile
Gestion des achats

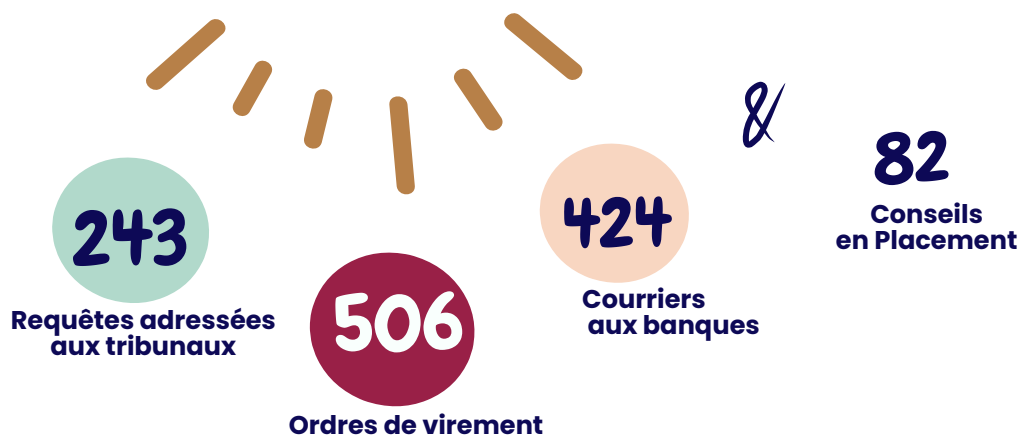


Service Juridique Placement

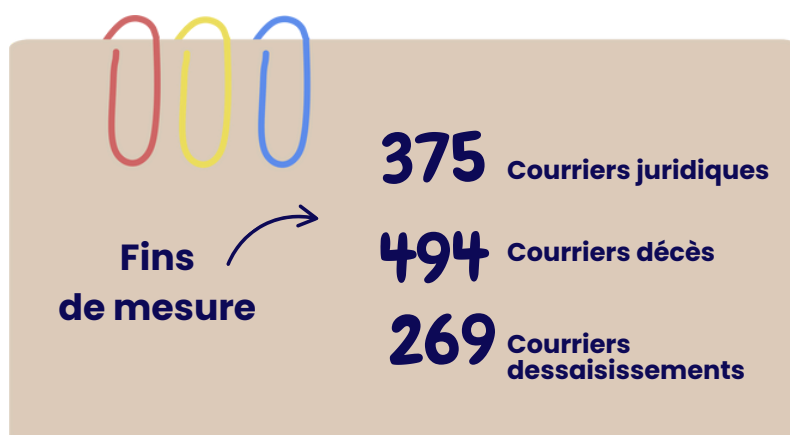
Placement

L'équipe du Service Placement apporte son soutien aux délégués mandataires pour réaliser les opérations bancaires dans le respect des règles de droit, en particulier des :

- mouvements sur les comptes de placement
- commandes de cartes de retrait
- ouvertures/clôtures de comptes
- transferts de comptes
- assurances vie : souscription, clôture, rachat partiel/total
- placements



Juridique



Accueil Standard – Numérisation



914

Majeurs reçus par la personne chargée de l'accueil



Sur Colmar

13 331

Documents numérisés pour les 2 sites



Sur Colmar

698

Majeurs reçus par la personne chargée de l'accueil



Sur Mulhouse



Secrétariats



Protection Juridique des Majeurs



43 709

Courriers

4 980

Documents numérisés

Aide et Accompagnement Educatif et Social



1 700

Courriers et mails

110

Rapports de situation

&

Secrétariat des Services

14

Notes de Service

31

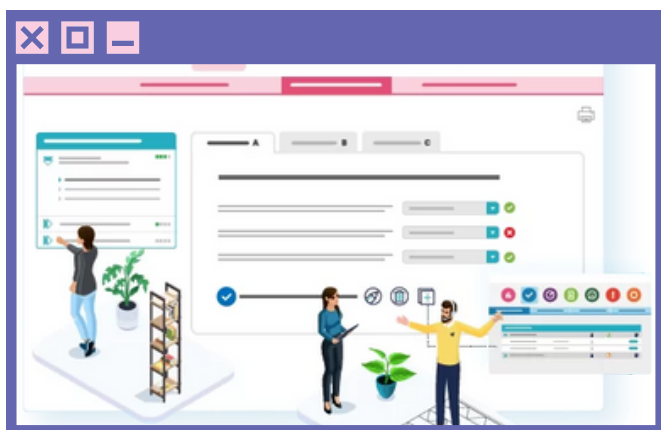
Notes de fonctionnement

28

Notes d'information

L'Udaf s'investit dans une démarche qualité pour l'ensemble de ses services.

La mise en place et les outils de la démarche qualité



**Depuis Juillet
2024**

Afin de piloter cette démarche qualité, l'Udaf a fait le choix de s'équiper du logiciel AGEVAL.

Cet outil permet de réaliser des auto-évaluations, de recueillir et traiter les événements indésirables et les réclamations, de centraliser et de faire vivre les plans d'actions de l'Udaf et de chacun des services, et aussi de réaliser des enquêtes.

1er Module Plan d'Actions

1ers objectifs définis

- Assurer le recueil et le traitement des événements indésirables
- Assurer une procédure de recueil et de traitement des plaintes et réclamations
- Formaliser un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité
- Formaliser un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance
- Organiser la participation sociale de la personne accompagnée
- Organiser l'expression des usagers

Organiser et développer la communication de l'Udaf

Renforcer la mission porte-parole des familles

&

 **Démarche
Amélioration continue
de la qualité**

Action familiale

Convention d'Objectifs

2022-2026



Soutien à la parentalité

PEP'S Parcours pour les Enfants de Parents Séparés

Ateliers collectifs de parole et de soutien, animés par des professionnels diplômés, où les enfants pourront exprimer leurs émotions en toute confidentialité, et partager ses questions avec d'autres enfants de leur âge.

Cet accompagnement permet aussi aux parents de mieux communiquer avec leur enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.

Déroulement

- Un entretien d'information avec les parents et leurs enfants
- 4 ateliers de 1h30 avec un thème développé par séance avec des activités ludiques et créatives
- Un 5ème atelier de bilan collectif réunissant tous les parents et les enfants
- Une restitution individuelle

En partenariat avec l'ASFMR

Les ateliers/entretiens sont animés par deux médiatrices familiales de l'ASFMR

11

Enfants

entre 13 et 15 ans
entre 7 et 11 ans

14

Parents

2

Sessions



Retours des parents et des enfants



- Un père trouve sa fille plus ouverte et souriante depuis le début des ateliers
- Un autre a remarqué que sa fille est plus calme avec sa belle-mère
- L : Depuis le début des ateliers, la jeune dit avoir développé de nouvelles aptitudes (aisance) à l'oral, même à l'école !
- L : le jeune explique avoir trouvé des mots pour dire ses pensées. Il a apprécié les échanges et les reformulations permises par le groupe et les intervenantes.
- A : l'intérêt du groupe résultait pour elle dans un constat qu'elle vivait des choses semblables que les autres, et du coup qu'elle se sentait moins seule.

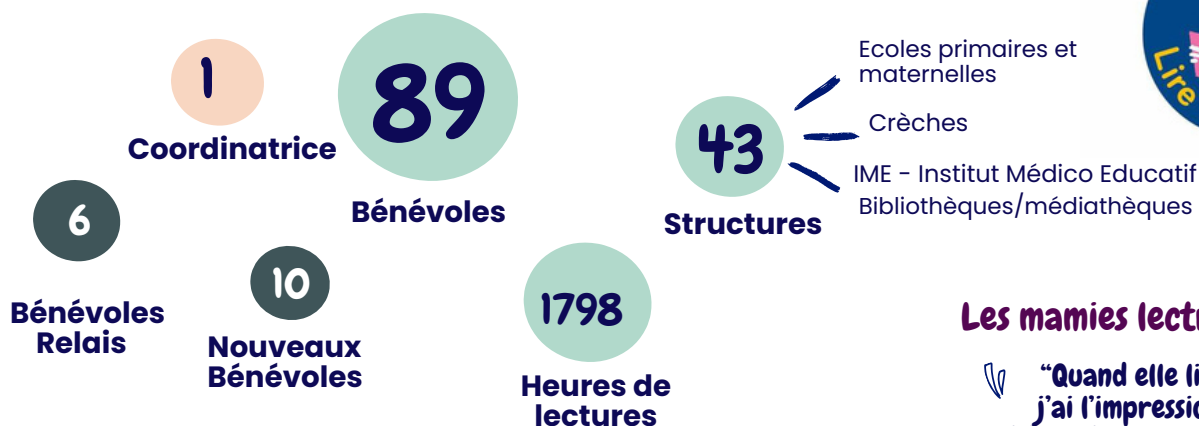
Actions autour du partage de la lecture

Lire et Faire Lire

Lire et faire Lire est un programme national à l'initiative de l'écrivain Alexandre JARDIN, appelant les plus de 50 ans à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Les lecteurs bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Lire et faire Lire s'adresse aux enfants fréquentant l'école maternelle ou primaire, des structures « petite enfance », des centres socioculturels, des médiathèques...



Les mamies lectrices

“Quand elle lit, j'ai l'impression d'être dans l'histoire”

Formations

- 4 séances “Sensibilisation au handicap”
- 2 séances “Lecture à haute voix”

Actions

- Fête du livre** à Wesserling
- Animation de la **boîte à livres** à Guebwiller
- Atelier de travail et échange avec les parents** de l'école Anne Franck à Colmar
- Forum des enseignants** de Guebwiller aux Dominicains de Haute-Alsace
- Journée de rentrée** des bénévoles avec l'intervention de Mme Gaëlle FRATELLI, de la maison d'édition alsacienne « L'Inattendue »
- Journée départementale** suivie d'une visite guidée du Musée de la Mine à Wittelsheim



Renouvellement du label pour la commune de Berrwiller

Lire ensemble

Lire ensemble est une action de proximité, coordonnée sur les territoires par les Udaf, qui propose à des bénévoles d'animer des séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité, accueillies dans des structures locales : personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en situation d'illettrisme...

Lire ensemble permet aussi de développer une solidarité et des échanges entre les publics et les bénévoles lecteurs à travers la lecture et ainsi de sortir de l'isolement des publics vulnérables.



lères lectures en 2024 !

2 Bénévoles

auprès de 7 personnes au sein d'un habitat inclusif



J'ai bien aimé les devinettes, ça fait travailler la tête
C'est la première fois qu'on fait ça ici, j'espère qu'il y en aura d'autres
La prochaine fois, on pourrait choisir un livre sur Johnny ?





Aide aux Aidants familiaux

Ateliers répit pour les jeunes aidants

Actions à destination des enfants et adolescents qui apportent des soins, de l'assistance ou du soutien non rémunéré à un proche qui est en situation de handicap, a une maladie chronique, un problème de santé mentale ou tout autre problème de santé associé à un besoin de soins, de soutien ou de supervision.

14

Jeunes ont participé aux divers ateliers

3 x 2 séances de **Médiation animale**
avec Recrée du Lien

5 jours d'**Ateliers Radio Répit JADE** au
Domaine du Hirtz à Wattwiller avec Radio,
chant, Théâtre d'impro

2 x 2 jours **détente et sorties** : Musée de l'Electricité
+ Parc d'Ensisheim

Soutien aux Familles

2 **groupes de parole** pour les parents "La parentalité dans un
contexte d'aidance"

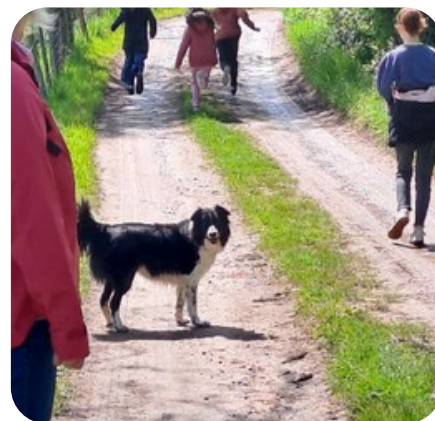
&

Entretiens au domicile des familles pour évaluer les besoins,
accompagner, orienter



REC

Réalisation d'un film pour sensibiliser le public



Les parents ont dit ...

« Depuis que ma fille participe aux ateliers de l'UDAF, elle a changé !
Elle s'est ouverte au monde et va plus vers les autres. On voit une nette
différence »

« Ce que proposent ces ateliers et la semaine de répit constitue une
véritable bulle pour eux, sans jugements, sans stigmatisation. C'est
précieux. Mon fils fait passer en priorité ces moments qui
n'appartiennent qu'à lui dès que cela est possible. Il en a besoin ! »

« Je suis heureuse de pouvoir proposer à mon fils ces bouffées
d'oxygène en dehors de la maison, et de notre relation fusionnelle. Je
suis heureuse de lui permettre de s'ouvrir au monde et à l'extérieur »



! Soulager les aidants adultes et mieux préparer demain

Ce dispositif se décline en deux grands axes :

- Des actions collectives sur l'expression de soi, favorisant la pair aideance (ateliers radio, écriture, expression vocale)
- Un accompagnement individuel sur deux ans maximum, pour soulager l'aidant sur le volet administratif, l'aider à préparer l'avenir, faire le lien en cas de tensions avec les institutions et s'assurer de l'allègement de sa charge mentale.



Action sur 2 ans

Juin 2024 à juin 2026



- **Prévenir l'épuisement** des aidants
- S'assurer que les aidants aient bien connaissance des différents dispositifs d'aide
- **Soulager l'aidant** dans les tâches administratives
- **Faciliter les relations** entre l'aidant et les institutions
- Aider l'aidant à mettre en place une action juridique si souhaité
- Développer la **pair-aidance** au travers d'ateliers d'expression
- Proposer à l'aidant un **soutien continu, de proximité** pendant deux ans



3

Accompagnements

3

Séances de chant



! Calendrier des actions à destination des aidants

Calendrier mutualisé (avec l'Udaf 67) des actions sur l'Alsace à destination des aidants familiaux
Améliorer la lisibilité de l'offre des actions à destination des aidants sur le territoire du Haut-Rhin

Actions répertoriées sur le 68

101

Informations
Prévention santé
Groupes de parole
Répit ponctuel
Formations



! Soirée "Bien avec moi, mieux avec toi "

Soirée organisée avec l'Agirc Arrco dans le cadre de la Journée Nationale des aidants le 7 Octobre à Ensisheim.

45

Aidants

17

Professionnels

! Ca nous fait du bien de rire !
Ca nous change un peu !

Théâtre d'impros avec les Improcibles
Table ronde avec les professionnels
"Aidants un jour, aidants toujours "



Action familiale

Soutien à la parentalité Soutien aux personnes vulnérables, aux aidants



Cercles de parents

Un " Cercle de Parents " est un espace, une bulle bienveillante et non-jugeante qui va permettre en tout petit groupe de libérer la parole des jeunes parents mais aussi de leur donner des clés de réponses à leurs interrogations.

Chaque cercle était animé par une infirmière puéricultrice sur les secteurs d'Altkirch et Neuf-Brisach.

6
Cercles

4 autour d'Altkirch
2 autour de Neuf-Brisach

14
Parents



Pour les parents d'enfants
de 0 à 3 ans

Cinés débat - Cyberharcèlement



Informar les familles sur les signes à repérer,
les aides possibles, les pratiques des
réseaux sociaux.

2
Séances

Cinéma Bel air
Mulhouse

Cinéma Palace
Altkirch

38 Participants

Avec la participation de

Virginie Hertel
L'envolée positive
Référénte de l'Association
"Les souffre-douleurs à l'école"
Lag Spirit MC

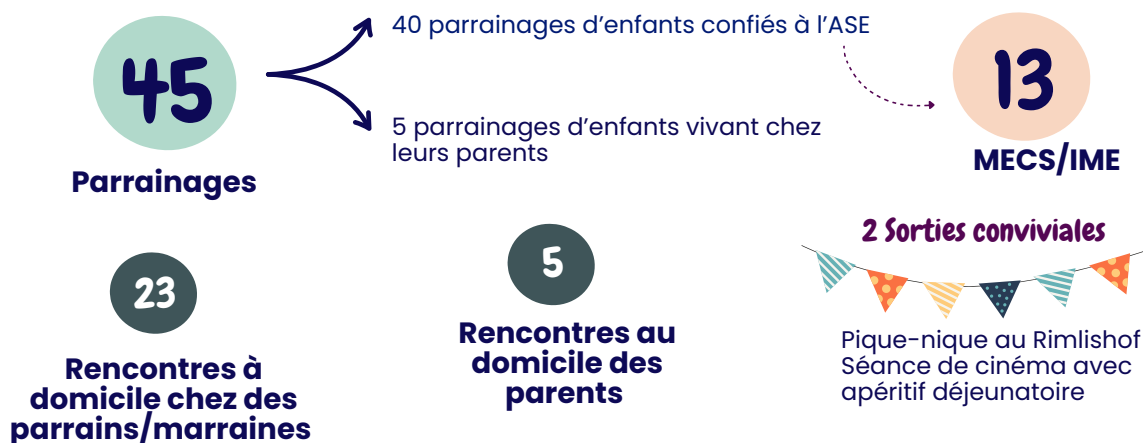


Parrainage de proximité

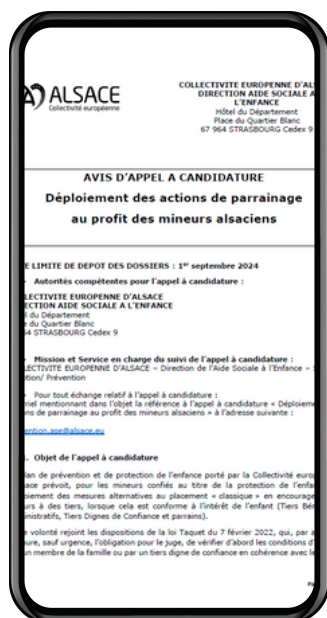
Le parrainage est une action bénévole qui consiste à consacrer du temps à un enfant pour l'accompagner dans son parcours de vie et l'aider à grandir, avec l'accord de tous, y compris de l'enfant, dans un esprit de bienveillance et de respect de la place de chacun. Le parrainage est bénéfique aux parents qui ont besoin de souffler ou qui peuvent être isolés socialement. Il permet à l'enfant de passer du temps avec d'autres adultes de confiance et de découvrir d'autres activités, d'autres lieux etc ... Le parrainage de proximité permet ainsi à l'enfant ou l'adolescent de sentir qu'une personne ou une famille, hors de sa sphère familiale, s'intéresse durablement à lui.

Le parrainage est ouvert à tous les enfants quelle que soit leur situation familiale. L'Udaf 68 valide les candidatures de parrains/marraines, met en lien et accompagne le parrainage.

23 nouveaux parrainages en 2024 !



Appel à candidature Déploiement des actions de parrainage Sur le territoire alsacien en 2024



Association de parrainage
sur le Bas-Rhin - DMP



Candidature de l'Udaf 68 en partenariat avec DMP



Médiation aidants-Aidés

Ce dispositif propose un espace de parole, d'écoute et d'échange mutuel en accompagnant les conflits familiaux qui peuvent survenir lors de l'apparition d'une pathologie, d'un handicap, ou d'une perte d'autonomie d'un membre de la famille, à tous moments de la vie. L'Unaf et la CNSA ont renouvelé leur partenariat pour la période 2023-2025. Le dispositif est soutenu par ailleurs par la CAF, via le financement partiel du poste de médiatrice.




Les situations rencontrées peuvent être complexes et traduisent un long parcours de vie familiale et personnelle.

Le consentement libre et éclairé de tous est nécessaire pour le déroulement d'une médiation.

Ainsi, le moment opportun pour une médiation doit être synchrone.

De ce fait, tous les entretiens d'information ne permettent pas toujours d'enclencher un processus mais viennent semer une graine pour permettre aux personnes d'avancer dans une direction ou une autre.



48

Actions de promotions

40 auprès des professionnels

8 auprès du public

La Médiation aidants/aidés dans santé magazine

Proche aidant, que faire en cas de conflit familial ?

Avec la médiatrice de l'Udaf 68



Extrait



Qu'on accompagne un parent âgé dépendant, faire ses courses ou qu'on s'occupe au quotidien de son enfant polyhandicapé : les situations d'aidance sont plurielles et se vivent différemment.

« L'aidance c'est quelque chose qui peut se vivre à tout moment de la vie que ce soit au sein d'un couple où l'une des deux personnes est touchée par la maladie ; d'une famille où un enfant est atteint d'un handicap depuis la naissance ou de parents âgés en perte d'autonomie », rappelle d'emblée Aurélia Ehrhardt, médiatrice familiale. Bien qu'on soit tous potentiellement concernés, on n'est jamais vraiment préparé à devenir aidant. Une situation qui peut parfois occasionner des difficultés, des tensions voire des conflits...

Véritables « shiva » des temps modernes, les aidants jonglent quotidiennement entre leurs obligations professionnelles, personnelles et familiales. Au point parfois de s'épuiser aussi bien physiquement que psychiquement... Quand le conflit s'enkyste, qu'on ne se parle plus ou qu'on n'arrive plus à se faire entendre, il est parfois nécessaire de faire appel à un tiers. La médiation permet de faire à nouveau circuler la parole entre les membres d'une famille, de trouver des solutions dans l'intérêt de tous et d'éviter les conséquences les plus négatives des conflits.

Il n'est jamais trop tard pour solliciter l'aide d'un médiateur. « Vous pouvez faire appel à lui lors d'un conflit ou bien en amont, de façon préventive, afin de bénéficier d'une aide à la décision et d'éviter les désaccords », précise la médiatrice de l'UDAF.

Service Social pour les personnes sourdes et malentendantes

Info Pi :

Accompagnement des personnes sourdes et malentendantes dans certaines démarches administratives et dans leurs ouvertures de droits et
Actions de prévention individuelles et collectives

Assistante de service social formée à la Langues des Signes Française

16

Suivis

24

Rencontres dans les locaux, à domicile, chez un professionnel

33

Echanges en visio

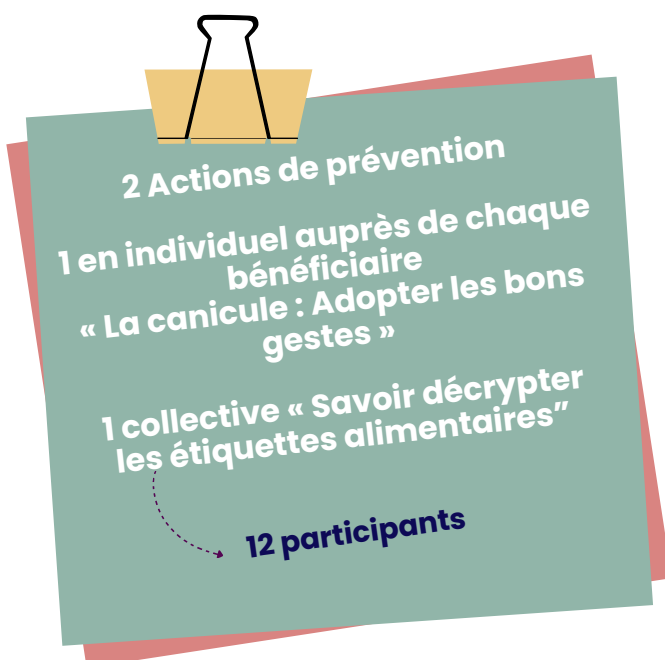
92

Echanges mail

envoi de documents, explications, aides dans les démarches



Dossier de retraite / accompagnement aussi à France Travail, Demande d'aide financière à la CPAM pour appareils auditifs, Recherche d'un médecin traitant, accompagnement aux rdv médicaux, Mise en place de la CSS, Demandes titre de séjour, Demandes d'aides auprès de la CAF, Demandes relatives au divorce, les droits, Surendettement, chèques énergies, bons alimentaires....



Actions de prévention



Remerciements

Merci à tous nos partenaires financiers
pour leur confiance et leur soutien



Bilan CSE



L'année 2024 a été une année de transition et de renouveau pour le Comité Social et Économique (CSE), marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe engagée et motivée.

Dès leur prise de fonction, les élus ont œuvré pour renforcer les actions du CSE, en proposant des initiatives adaptées aux attentes des salariés et en maintenant un dialogue social de qualité.

Le CSE est désormais composé de **5** membres titulaires, dont **1 référent harcèlement**, et de 5 suppléants, qui ont à cœur d'améliorer le quotidien des salariés à travers des actions sociales, culturelles et économiques.

98

**Chèques
ANCV**

distribués pour favoriser
l'accès aux loisirs et aux
vacances

71

**Cartes
cadeaux**

pour le Noël des enfants
(5 euros de participation du CSE / carte)

100

**Cartes
cadeaux**

offertes en fin d'année pour
remercier et valoriser les salariés

Evénements et convivialité

La nouvelle équipe du CSE a tenu à créer des moments d'échange et de partage, avec notamment :

- ✓ Une **soirée bowling**, qui a réuni 11 collègues dans une ambiance chaleureuse.
- ✓ Une **sortie spectacle à l'Entrepôt**, avec une participation financière du CSE.
- ✓ Une **grande fête de fin d'année**, organisée pour les salariés et leurs familles, avec des animations et des surprises.



📌 L'année 2024 a ainsi marqué un tournant avec une nouvelle équipe, de nouvelles idées et une volonté commune de renforcer le lien social au sein de l'entreprise. Un grand merci à tous les salariés pour leur confiance et leur participation ! 📌

Rapport Financier



Vie associative

Dépenses
1 062 364

Recettes
1 092 015

MJAGBF

Dépenses
699 810

Recettes
699 167

PJM

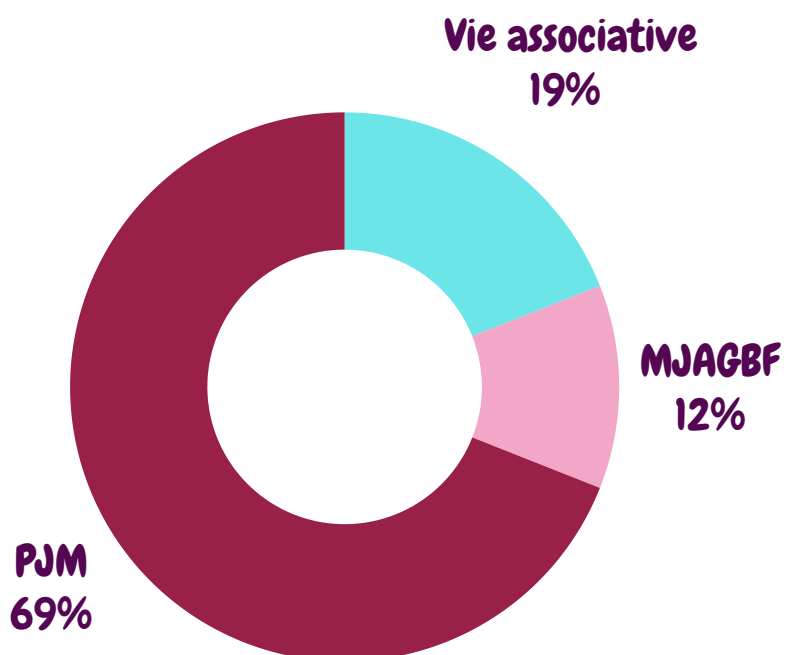
Dépenses
3 903 121

Recettes
3 962 841

Consolidé

Dépenses
5 665 295

Recettes
5 754 123



**Volume par
Service**



LA FORCE DES FAMILLES



UDAF 68

Union Départementale des Associations Familiales
du Haut-Rhin

7 rue de l'Abbé Lemire
CS 30099
68025 COLMAR Cedex

11 rue Gustave Hirn
68100 MULHOUSE



www.udaf68.fr

